INFOS' SAINT-SAUVEUR

Vignoble, forêt et passions...

Site internet : www.saint-sauveur-medoc.com

N° 04 – JUIN 2021

EDITO

Les évènements de ces dernières années marqueront à jamais nos générations.
Après des attentats meurtriers, c'est une épidémie mondiale qui nous frappe. Une lueur d'espoir apparait avec la vaccination et les mesures sanitaires mises en œuvre.
Nous devons cependant continuer à nous préserver avec les gestes barrières et le port du masque. C'est notre devoir et notre responsabilité collective.
Que se passera-t-il sur notre commune dans les mois à venir? Il est difficile de le prévoir. Mais la vie sociale et associative va reprendre au rythme prévu par les autorités préfectorales.
Malgré cela, nous travaillons sur le développement de notre commune. La liste des réalisations et des projets est longue. Un document d'urbanisme (PLU) est en cours d'élaboration, l'achat de réserves foncières (1,6 ha sur Labrousse destinés à la construction et un bâtiment rue du Centre), une 4ème tranche d'enfouissement des réseaux, le démarrage de 2 études (assainissement collectif de la route de La Lesque et la réfection des caniveaux à Labrousse).
Autre projet important : l'extension de la Mairie pour un réaménagement des locaux et une mise en conformité. La rénovation de l'école continuera avec le changement des chéneaux et le remplacement d'huisseries.
Tout cela est rendu possible par une gestion financière saine et fait notoire, sans augmentation des impôts locaux.

gardons espoir en l'avenir
et surtout restons prudents.
Serge Rayraud.

Elections Régionales et Départementales

Les élections régionales et départementales se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin prochains.
Compte tenu du protocole sanitaire à mettre en place, le bureau des élections se tiendra dans la salle-polyvalente de 8 h à 18 h.
Vote par procuration : pendant l'épidémie de Covid-19, chaque électeur peut disposer exceptionnellement de deux procurations.
Les procurations peuvent être recueillies au sein de toute gendarmerie ou tout commissariat de police.

Bienvenue à Saint-Sauveur

Vous avez emménagé récemment ? L'équipe municipale est heureuse de vous compter parmi ses habitants et vous invite à prendre contact avec le secrétariat. Une documentation vous sera remise.

SCoT 2033

L'Etablissement Public du SMERSCoT en Médoc est un syndicat mixte portant l'élaboration du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) Médoc 2033.
Ce document réunissant les communes de la communauté de communes la Médullienne et Médoc Cœur de Presqu'île, définit un projet commun pour le développement équilibré du territoire en matière d'espaces naturels et agricoles, économies, logements, transports, équipements, énergies, etc …
L'enquête publique portant sur l'élaboration du SCoT se déroule du 26/05/2021 au 28/06/2021.
Le dossier d'enquête publique est consultable sur : https://www.registre-numerique.fr/scot-medoc-2033 ou au siège du SMERSCoT 10, place du Maréchal Foch à Lesparre-Médoc.

Finances

Taxes locales : stables pour la 5ème année

Conformément aux engagements du Président de la République, la taxe d'habitation sur les résidences principales a été définitivement supprimée.
Cette réforme est réalisée par étapes, sur une période allant de 2020 à 2023.
L'année 2021 est l'année de mise en œuvre du nouveau schéma de financement des collectivités territoriales.
A titre transitoire, jusqu'à sa disparition définitive en 2023, le produit acquitté par les contribuables encore assujettis à la TH sur les résidences principales est affecté au budget de l'Etat.

Ainsi, le taux de la taxe sur le Foncier Bâti, inscrit sur vos prochains avis d'impôts 2021, englobera désormais le taux communal (16.50 %) et le taux départemental voté en 2020 (17.46 %) soit 33.96 % mais sans entrainer de hausse finale.
Le Foncier Non Bâti reste inchangé à 35.74 %.

Budget : dynamique, responsable, rigoureux

Le budget 2021 s'équilibre en recettes et dépenses : section de fonctionnement à 1 312 747.69 €
et section d'investissement à 774 232.13 €.

Les principaux programmes d'investissement 2021 sont :

Travaux école

En 2019, les huisseries principales ont été remplacées et c'est avec un nouveau programme de travaux que la rénovation du bâtiment scolaire se poursuit en 2021. Durant l'été, les petits volets en façade principale et l'ensemble des chéneaux seront changés pour un montant de travaux 16 041 € HT subventionnés par le Département à 50 %.

Agrandissement de la mairie

Cette extension chiffrée par le maître d'œuvre à 239 000 € permettra la création d'une salle du conseil et de mariage d'environ 70 m2.
Les bureaux seront réorganisés pour répondre aux normes d'accessibilité et de sécurité en vigueur.

Aire de jeux du stade

L'aire de jeux créée en 2009 au stade, a été rénovée par les services techniques. Prochainement, les jeunes enfants découvriront deux nouvelles structures : filet à grimper et poutre d'équilibre (montant de l'investissement : 2 970 € HT).

4ème tranche d'enfouissement des réseaux

Ces travaux se situent chemin de la Croix de Moussas et rue du Centre. Le coût s'élève à 150 000 € HT subventionnés à 50 % par Enedis, le SIEM (Syndicat Intercommunal d'Electrification du Médoc) et le département de la Gironde.

Finances

Achat matériel services techniques

Suite au plan de gestion différenciée établi en 2017, de nouvelles actions qui permettent de diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires et d'en améliorer l'état écologique et le niveau de vie des administrés, se poursuivent.

Une débroussailleuse/épareuse a été achetée pour effectuer le fauchage des bas-côtés des routes et le nettoyage des fossés. Cet investissement de 17 800 HT est subventionné à hauteur de 3 560 € par le Département de la Gironde au titre du dispositif « Gestion écologiques des espaces publics ».

Une nouvelle tondeuse autoportée en remplacement de l'ancienne complète le parc de matériel de la commune pour un montant de 5 940 € HT.

A proximité de la mairie, deux tables de pique-nique vont être installées pour que Salvatoriens ou touristes profitent de cet espace verdoyant.

Achat dépendances rue du centre

Dans la continuité de l'aménagement urbain, sécuritaire et d'embellissement du Bourg, les élus ont décidé l'achat de la parcelle cadastrée AB N° 447 d'une superficie de 306 m2 pour agrandir la réserve foncière.

Cette dépendance située à l'arrière du parking communal qui dessert la bibliothèque et l'arrêt de bus porte ainsi à 1 585 m2 de foncier communal disponible.

Au cours des prochains mois, une étude permettra de définir l'avenir de ces biens.

Cette opération « acquisition foncière » s'élève à 50 000 € financée à hauteur de 10 000 € par le Département de la Gironde.

S.A.U.R.

Afin d'améliorer le service relation clientèle un agent SAUR (traitement, production et distribution eau potable) sera présent une fois par mois à la mairie de Saint-Estèphe

Ce service est proposé sans rendez-vous tous les derniers mardis de chaque mois, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30.

Renseignements complémentaires au 05 56 59 35 93.

O.P.A.H.

Vous êtes propriétaire d'une maison de plus de 15 ans !

Bénéficiez d'aides financières pour rénover votre logement :

- Rénovation énergétique
- Mise aux normes
- Maintien à domicile

Votre communauté de communes Médoc Cœur de Presqu'île a lancé une opération OPAH « **O**pération **P**rogrammée d'**A**mélioration de l'**H**abitat » sur 5 ans qui peut vous permettre de bénéficier d'aides financières en fonction de vos revenus. Pour tous renseignements contacter gratuitement SOLIHA Gironde au 05.56.33.88.94.

Vie communale

Notre doyenne a soufflé ses 100 bougies

Dans une petite commune comme la nôtre, les centenaires ne sont généralement pas nombreux et c'est donc un évènement important que la municipalité a tenu à célébrer le samedi 13 mars.
En raison des contraintes sanitaires en vigueur, la cérémonie envisagée à la mairie a dû être annulée. Accompagné de Jean-Pierre DUCOS, 1er adjoint en charge des aînés, Serge RAYNAUD s'est rendu au domicile de Georgette ROUGEAU pour lui souhaiter un joyeux anniversaire , lui offrir la médaille d'honneur de la commune et un bouquet de 100 roses. Les bénévoles de la bibliothèque et le club du 3ème Age ont également tenu à rendre hommage à Georgette toujours très active, en lui offrant un magnifique oranger décoré de 100 messages en forme de cœurs multicolores. Par de nombreux témoignages et messages amicaux, entourée de ses proches, cette journée a été très riche en émotions pour notre centenaire.

Ecole – concours des petits lecteurs

Les élèves de CM2 sont invités à lire en public un court texte de leur choix pendant trois minutes maximum. Ce texte est extrait d'une œuvre de fiction. Après une toute première sélection au sein du groupe de la classe, nous avons le grand plaisir de vous annoncer qu'Aya, élève de CM2, est maintenant championne départementale. Sélectionnée pour les régionales elle n'a pas été qualifiée mais nous la félicitons pour ce beau parcours !
Les objectifs sont multiples car Il s'agit de promouvoir la lecture auprès des jeunes grâce à l'oralité, de leur apprendre à choisir un livre, à en apprécier sa lecture et à le partager à voix haute. Enfin, il s'agit de promouvoir la littérature de jeunesse et particulièrement les auteurs actuels.

Les Commémorations du souvenir

Avec les restrictions actuelles dues à la pandémie, les cérémonies du 19 mars et du 8 mai se sont déroulées sans public.
Le rassemblement devant le monument aux morts, les discours en présence des porte-drapeaux et des représentants officiels, ont été suivis des traditionnels dépôts de gerbes.

Vie communale

La Salvathèque

3 ateliers de création poétique ont fait partie du dispositif "POESIE SONORE" initié par le réseau des bibliothèques de la communauté des communes Médoc Cœur de Presqu'Ile et sa coordinatrice Virginie Rieu.

A la Salvathèque 8 apprentis écrivains de tous âges se sont essayés sous l'œil bienveillant de Didier Vergnaud poète et éditeur « Le bleu du ciel » à la création de poèmes. Ces textes une fois reformulés, arrangés et modifiés en fonction des interactions et des ressentis du groupe ont été mis en musique le 29 mai au travers du piano magique d'Éric Trémollières, musicien et chanteur lyrique de Saint-Yzans. Enfin, il est prévu une restitution devant un public, probablement lors du Festival de la Construction Ephémère le Samedi 25 Septembre 2021 de 10h00 à 18h00 dans le parc de l'Abbaye de Vertheuil. Alors tenez-vous prêts à venir nous écouter !

Animations : C'est reparti !

Les animations : masquées, désinfectées, distanciées, mais signes de renouveau, du moins on l'espère, vont reprendre leurs droits.

L'équipe du Syndicat d'Initiative, réunie le 25 mai reprendra ses actions si les protocoles sanitaires le permettent. Au programme :

- Samedi 26 juin, au stade à partir de 12 heures, la Sardinade permettra de « se retrouver » pour fêter l'arrivée de l'été.
- La fête locale attendue par de nombreuses personnes et particulièrement les forains, se déroulera les 24 et 25 juillet. Les animations habituelles seront au programme, en particulier le marché des producteurs le samedi soir et la course pédestre exceptionnellement le dimanche matin.
- La clôture des fêtes estivales se terminera par un marché gourmand le vendredi 10 septembre.

Le Vival – Changement de propriétaires et nouveaux services

L'heure de la retraite a sonné pour Monique et Gilles PASQUET qui en 2007 sont venus s'installer à Saint-Sauveur pour créer en partenariat avec la mairie un multiservice et reprendre l'ancien bar des Terrasses.

Par leur investissement sans relâche, leur travail sérieux et toute leur gentillesse, ils ont créé et développé au cœur de la commune un véritable lieu essentiel à la vie des villageois et un lieu incontournable au développement du tissu économique.

Nous tenions à les remercier et à leur souhaiter une retraite paisible et agréable.

Dans cette continuité, Jimmy et Sylvaine RICHE, natifs de Normandie, ont repris depuis le mois de janvier ces deux activités avec l'aide de l'employée Jessica. Jeunes, avenants et expérimentés dans le commerce, ils ont trouvé tout ce dont ils recherchaient : *« être près des gens et à leur service ».*

Côté alimentation, le VIVAL offre une grande diversité d'épicerie, fruits-légumes avec des produits du terroir, sans oublier la presse, le tabac, pain viennoiserie pâtisserie préparés sur place ainsi qu'un relais de la Poste, et la possibilité de retrait d'espèces pour les clients du Crédit-Agricole.

Avec les beaux jours et la réouverture des bars, le « Saint-Sauveur » permettra de profiter d'agréables moments conviviaux et de partage.

Contact : N° téléphone 05 56 41 65 43

Ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00, le samedi de 7 h 30 à 19 h 00 et le dimanche de 7h 30 à 12h30.

Vie sociale

Aide à domicile

L'Association pour Aider, Prévenir, Accompagner en Médoc, est une association de loi 1901, dont la commune de Saint-Sauveur est adhérente.
Les actions de l'AAPAM portent sur trois compétences :

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)

En fonction des besoins de chacun, les prestations d'aide à domicile peuvent avoir lieu 24h/24, tous les jours de l'année, week-ends et jours fériés compris.
L'aide apportée est assurée selon deux modes d'intervention : Prestataire ou Mandataire. Suivant la situation particulière des demandeurs, le choix du mode d'intervention peut vous appartenir ou peut être imposé par un co-financeur (Conseil Départemental, MSA, CARSAT, CNRACL, CMCAS,…). Les services de l'AAPAM vous conseilleront pour mettre en place ce service.

Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Une équipe d'infirmiers et d'aides-soignants assurent des soins techniques, d'hygiène corporelle et de confort, sur prescription médicale à toute personne de plus de 60 ans, malade ou en perte d'autonomie. Les soins, effectués sur prescription médicale, sont pris en charge à 100 % par votre caisse d'assurance maladie .Un infirmier évalue avec votre situation à domicile pour organiser votre accompagnement. Au sein du service de soins, intervient l'équipe spécialisée à domicile pour accompagner les personnes atteintes de troubles de la mémoire (ESA). L'ESA assure des séances d'accompagnement et une mission de conseils auprès de personnes atteintes de troubles de la mémoire (Alzheimer, Parkinson, etc.) et de leur famille.

Les activités de préservation de l'autonomie

L'AAPAM est acteur de prévention de la perte d'autonomie sur le territoire du Médoc, à la fois dans le cadre de prestations individuelles et d'actions de groupe. Ces actions sont proposées à toute personne de plus de 55 ans pour tous les régimes de protection sociale.
Elles visent à préserver le plus longtemps possible le lien social et l'autonomie. Des ateliers, des conférences, ainsi que des réunions de sensibilisation sur différents thèmes sont proposés (informatique, forme, mémoire, arnaques, canicule, …) et animés sur l'ensemble des communes, en partenariat avec l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires).

Pour tous renseignements et études de vos droits, n'hésitez pas à contacter
l'AAPAM - 8, rue de Verdun 33340 Blaignan - Tél 05.56.73.19.50
ou le secrétariat de la mairie de Saint-Sauveur Tél 05.56.59.57.13

La Mission Locale

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sans travail ou en difficulté ?
La Mission Locale vous accompagne en vous permettant de découvrir des métiers, en vous aidant à bien préparer votre candidature et en vous présentant des employeurs.

- Formation : ils vous conseilleront pour trouver une orientation professionnelle et construire votre projet avec une formation et son financement.
- Le logement, la santé, la mobilité ou tout autre problème sont des freins pour trouver un travail : la Mission locale peut vous aider en construisant avec vous un parcours vers l'autonomie et l'emploi. N'hésitez pas ! Des conseillers sont à votre écoute sur leur lieu de permanence au plus près de votre domicile.

Un seul numéro pour un RDV : 05 56 41 06 12 ou https://www.missionlocalemedoc.fr/

Vie sociale

Le Smicotom

Les masques seront recyclés - Parce que la gestion des masques chirurgicaux est devenue un enjeu environnemental et une question de salubrité publique, la mairie de Saint-Sauveur en partenariat avec le SMICOTOM a décidé de mettre en place deux collecteurs pour recycler les masques usagés.
Ces bornes, pouvant collecter 350 masques seront installées à proximité de la mairie et à l'école.

L'objectif étant de trouver des solutions pour éviter que les masques soient jetés au sol, et de permettre à la société « Solution Recyclage » de les transformer en vêtement technique.

Les récupérateurs de textiles

Faites un geste écologique et solidaire en triant vos armoires !
Le SMICOTOM a signé une convention pour la récupération et la valorisation des textiles usagés avec la société Le Relais Gironde.
Des bornes d'apport volontaire de textiles sont à votre disposition dans plusieurs communes du SMICOTOM. A Saint-Sauveur, le relais est situé au stade.
Dès maintenant, vous pouvez y déposer :
. vos vêtements et linge de maison propres et secs,
. vos sacs, jouets et chaussures mais seulement s'ils sont en bon état ou facilement réparables.
Par ailleurs, afin que vos dons soient valorisés au mieux, ils doivent être protégés dans des sacs bien fermés de moins de 50L (pour ne pas être salis et pouvoir passer facilement dans le bac de chargement des conteneurs).

La collecte à domicile

Environnement

Le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune est en cours d'élaboration. Ce document de planification sur 10 ans permet de définir des besoins en matière de logement, de développement économique, de transport, de voirie, d'équipements publics. Le PLU protège les secteurs agricoles et les milieux naturels au titre de leur intérêt environnemental, paysager ou de la prise en compte d'un risque naturel (inondation, feu de forêt, …).

La réalisation d'un PLU demande au moins deux années de travail et comporte plusieurs phases :

- ✓ le Rapport de Présentation qui permet de cerner les enjeux de la commune tout en étant compatible avec le SCoT Médoc qui est un document de planification à l'échelle de deux communautés de communes (Médoc Cœur de Presqu'île et la Médullienne). *Travail terminé et validé par les élus le 9 février 2021.*
- ✓ le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui définit le projet communal en matière d'objectifs démographiques, de besoins en logements, de besoins fonciers, de modération de la consommation foncière. *Travail présenté le 11 mai 2021 aux PPA (Personnes Publiques Associées) : Etat, Région, Département, PNR, Chambre d'Agriculture, INAO, Chambre de Commerce …*
- ✓ les Orientations d'Aménagement (OAP) qui visent à définir des intentions et orientation d'aménagement qualitatives qui portent sur un secteur donné du territoire communal,
- ✓ le Zonage qui définit sur l'ensemble du territoire communal les Zones Urbaines, Zones Naturelles…,
- ✓ la rédaction du Règlement d'Urbanisme de ces zones.

A l'issue de ce long travail, sera procédé :

- ✓ l'arrêt du projet PLU par délibération du Conseil Municipal,
- ✓ la consultation des services de l'Etat et des PPA,
- ✓ l'enquête publique,
- ✓ et en final l'approbation du PLU.

Le P.N.R. (Parc Naturel Régional)

Le Médoc est le 54ème Parc Naturel Régional de France. Le périmètre du PNR Médoc porte l'identité historique, géographique, naturelle et culturelle de toute la presqu'île médocaine. Il est composé des 51 communes regroupées à travers les 4 communautés de communes : Médoc Atlantique, Médoc Cœur de Presqu'île, Médullienne et Médoc Estuaire. Un PNR, c'est quoi ? *"Un Parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine".*

C'est une opportunité pour le Médoc de valoriser ses richesses environnementales et son patrimoine car le label "Parc Naturel Régional" est un outil adapté aux problématiques d'un territoire fragile en mutation. Encadrée par le code de l'Environnement, la procédure de création d'un PNR relève de la compétence du Conseil Régional et d'une charte d'une durée de 15 ans. L'objectif d'un Parc naturel régional est la dynamisation d'un territoire. Les entreprises agricoles, industrielles, touristiques, les commerces, les activités artisanales... sont compatibles avec le classement PNR. Leur présence et leur développement sont non seulement souhaités mais accompagnés. Chasse, pêche, sports de plein air... le PNR n'est contraire avec aucune de ces activités. A l'inverse, il participe au maintien des activités qui forgent l'identité du territoire.

Plan Canicule

Dans le cadre de la prévention d'un éventuel épisode de canicule et afin de permettre le déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, le registre de recensement nominatif de personnes susceptibles d'avoir besoin d'une intervention des services sociaux doit être mis à jour.

Ainsi, tous les habitants âgés de plus de 65 ans, les personnes handicapées et toutes les personnes vulnérables sont invitées à contacter le secrétariat de la mairie au 05.56.59.57.13 pour s'inscrire ou vérifier leur inscription.

Infos' Saint Sauveur

N° 04 – Juin 2021
Edité par la commune de Saint Sauveur
1, place du 19 mars 1962
Tél : 05 56 59 57 13
Mail : saint-sauveur-medoc@orange.fr
Directeur de publication : Serge RAYNAUD
Rédaction et coordination : la commission communication
Conception : Bernadette GONZALEZ
Impression : Imp. LA ROCHELAISE
17006 La Rochelle
Crédit photos :
Commune de Saint Sauveur
Tirage : 700 exemplaires - Dépôt légal : à parution